



> MANAGER LES RESSOURCES HUMAINES

L'ENTRETIEN PROFESSIONNEL

PUBLIC

Encadrants, managers, chefs d'équipes. Toute personne susceptible de mener un entretien annuel d'évaluation.

Pré-requis : Maîtriser les savoirs fondamentaux.

OBJECTIFS

À l'issue de la formation, le stagiaire devra être capable de :

- Savoir définir le cadre de l'entretien professionnel et préciser ses objectifs
- Savoir le mener

DURÉE

1 jour.

CONTENU

Les caractéristiques et les enjeux de l'entretien professionnel

- Le contexte légal, comprendre les enjeux
- Distinguer l'entretien professionnel de l'entretien annuel

La préparation de l'entretien professionnel

- Faire le point sur les évolutions prévisibles de l'entreprise et les changements annoncés
- Communiquer auprès des collaborateurs sur le sens et les objectifs de l'entretien professionnel
- Élaborer un guide pour conduire l'entretien professionnel
- Informer clairement les collaborateurs sur les modalités et les enjeux

Les différentes étapes de l'entretien professionnel

- L'accueil : la présentation des objectifs et du contexte
- Analyser les activités, les compétences et les motivations du collaborateur
- Partager sur le projet professionnel

Accompagner les collaborateurs dans l'élaboration de leur projet professionnel

- Les différents dispositifs de la formation professionnelle continue : CPF, CIF, Bilan de compétences, VAE...
- Détecter et identifier les compétences potentielles et les sources de motivation

Mener l'entretien professionnel

- Les techniques de communication efficaces
- Pratiquer l'écoute active
- Utiliser les questions qui ouvrent et permettent d'investiguer largement
- Faire émerger les motivations et les préférences
- S'entraîner à bâtir un plan de développement des compétences

Règlementation

- L'ANI du 14 décembre 2013 et la loi du 5 mars 2014 renforcent les obligations en matière d'entretien professionnel. Il est désormais obligatoire d'organiser un entretien avec chaque salarié, au moins tous les 2 ans, afin d'échanger autour de son évolution professionnelle

VOS CONTACTS

02 99 52 54 52 (35)
02 97 76 00 55 (56)
02 96 58 69 86 (22 et 29)

DATÉS ET TARIFS

Calendrier actualisé en ligne ou format papier sur demande

LIEUX

Brest, Lorient, Quimper, Redon, Rennes, Saint-Brieuc

VALIDATION

Remise d'une attestation de compétences.

MODALITÉ D'ÉVALUATION

Évaluations par le biais de QCM et de jeux de rôles.

DÉMARCHE PÉDAGOGIQUE

Entraînement sous forme de jeux de rôles sur les différentes phases de l'entretien afin de s'approprier méthodes et techniques.

MOYENS PÉDAGOGIQUES ET ENCADREMENT

Elaboration d'un guide de conduite d'entretien.